

Un monument mégalithique sur les rives du Léman

Autor(en): **Masserey, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **8 (1985)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un monument mégalithique sur les rives du Léman

Préliminaires

C'est à l'occasion de la construction d'un parking souterrain à l'entrée du village de Lutry VD, qu'un site mégalithique de première importance fut découvert à la fin du mois d'août passé (fig. 1).

Lors de l'excavation du terrain, une des pelles rétro buta sur des blocs apparemment bien implantés. Ce fait n'avait pas échappé à M.R. Maurer, Chef de service à la Commune de Lutry, qui alerta de suite la Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud.

Les travaux furent ralentis, et les machines employées à retirer précautionneusement le terrain autour de la partie émergente des blocs. Alors apparurent une série de dix pierres dressées en un alignement serré et jointif, qui devait se compléter, ensuite, par la découverte de quatorze autres blocs. Ce qui en porta le total à vingt-quatre. Il apparut très vite que nous étions en présence de véritables menhirs, la plupart des dalles étaient taillées et le contexte archéologique était certifié par la présence de céramique de l'âge du Bronze.

Peu de temps après, le MHA mandatait une équipe d'archéologues, dont Sébastien Favre et l'auteur de cet article, pour une fouille de sauvetage qui se déroula sur huit semaines.

Situation et chronique

Le site est localisé au nord-ouest du village de Lutry, juste en dessous de la route cantonale reliant Lausanne à Vevey, au lieu dit la "Possession" (coordonnées 542.200/150.500 CN 1243). Ce terrain, situé en dehors de l'enceinte du bourg moyenâgeux était occupé, jusqu'à peu, par des vergers et de petits jardins loués à des particuliers. Les modestes activités du lieu n'avaient en rien dérangé le repos des géants assoupis. On mentionne sur un plan du registre datant de 1705, la présence de canaux de dérivation de la Lutrive, dont l'un précisément traversait le site. Ce brif, orienté nord-sud rejoignait le



fig. 1
Lutry 1984, la découverte des menhirs (M 10 à M 1) vue du nord-ouest.

Blick auf die 1984 in Lutry entdeckten mächtigen Menhire (M 10 bis M 1).
Vista sui giganteschi menhiri scoperti a Lutry nel 1984.

quartier du Bourg Neuf, dont la vocation était artisanale à l'époque, en frôlant l'extrémité occidentale de l'alignement des menhirs. Il s'en distinguait totalement, et l'on peut même penser que ce ruisseau n'a jamais perturbé les pierres dressées.

L'étendue du site, préservé des machines de chantier, était un grand quadrilatère de 45 m sur 10 m, bordé au sud par le local des pompiers, à l'est par la rue des Terreaux, limité au nord par la rampe d'accès au chantier et, enfin, par le grand vide déjà effectué sur le reste du lieu, à l'ouest.

Cet îlot a été exploré finement par les archéologues sur la longueur de l'alignement, soit sur 20 m, le reste n'étant pas accessible pour des raisons de chantier (fig. 2).

Donc, seul le secteur placé au sud des menhirs, et une extension d'un mètre au nord de ceux-ci, ont pu être fouillés.

Cette recherche a révélé deux niveaux d'origine anthropique: la couche (=C) 4 est le sol duquel on a procédé à l'érection des menhirs, la couche 3 d est interprétée comme un niveau d'occupation postérieure du site.

Mentionnons encore que nous avons pu intervenir, très ponctuellement, lors d'un rétrécissement de terrain à la pelle rétro, à l'extrémité sud du chantier (au pied de la façade ouest du local des pompiers) pour prélever un peu de matériel céramique et charbonneux, dans un horizon qui pourrait être le prolongement aval du niveau d'implantation des menhirs (C 4).

Une fois le terrain étudié, une des entreprises du chantier a été chargée de l'enlèvement des dalles. Ce fut une opération délicate vu le poids et la fragilité de certaines pièces (environ 13 tonnes pour le M 6) (fig. 3). Deux d'entre elles (M 6 et M 3) ont requis un socle en béton¹.

Dépôts

La petite ville de Lutry est installée sur un ancien cône d'alluvions de la Lutrive, l'alignement des menhirs est, lui, situé sur le versant ouest de cette formation.

Dans l'état actuel de la recherche (en attendant les résultats des études sédimentologiques, palynologiques et malacologiques prévues) on peut considérer que tous les sédiments explorés sont le produit du colluvionnement. Il n'y a pas de niveaux d'alluvions dans le voisinage immédiat des menhirs, comme on aurait pu s'y attendre (communication orale de M. Gratier)².

La sédimentation a été relativement importante, suffisante en tout cas pour protéger les blocs, dont certains dépassent les 2,5 m de hauteur, des atteintes du XXe siècle.

Le site a été sillonné en deux endroits au moins par des coulées de boue pos-

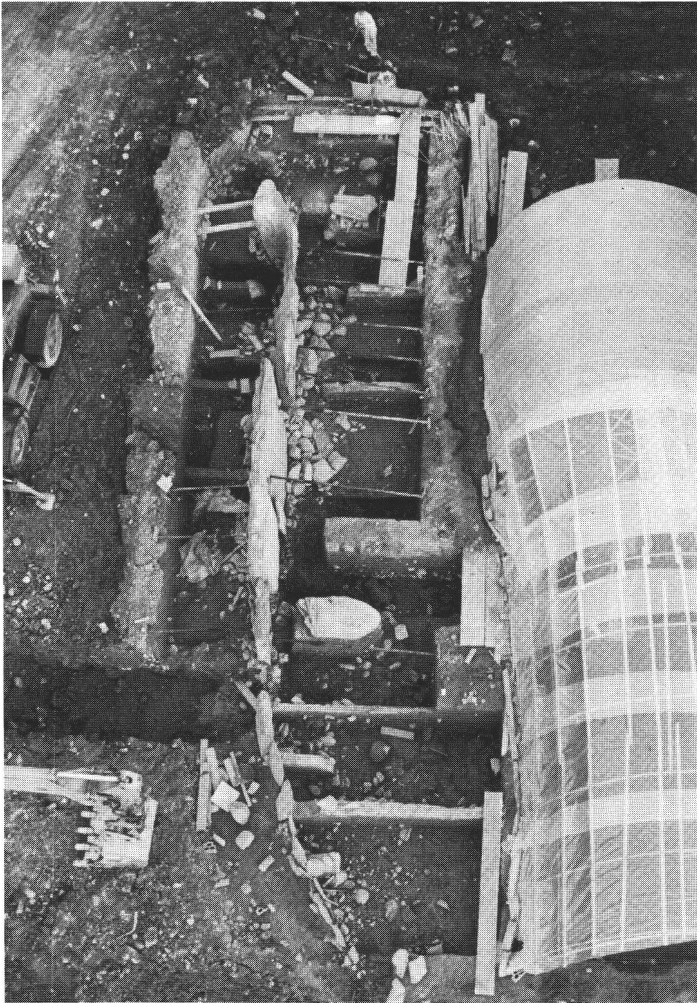


fig. 2
Lutry 1984, vue aérienne de la fouille et de l'alignement des menhirs. Photo L. Flutsch.

Luftaufnahme der Grabung mit den aneinandergereihten Menhiren.
Vista aerea degli scavi con i menhiri allineati.



fig. 3
Enlèvement du menhir 6, dont le poids est estimé à 13 tonnes. Photo C. Masserey.

Der etwa 13 Tonnen schwere Menhir M 6 wird wegtransportiert.
Il trasporto del menhir M 6 di circa 13 tonnellate.

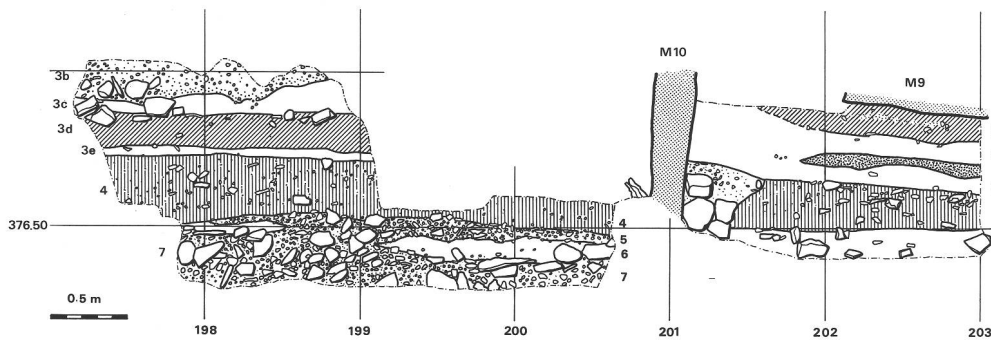


fig. 4
Stratigraphie N-S, relevée de part et d'autre du menhir 10. Les couches 3d et 4 sont anthropiques. Le sommet de la couche 4 correspond au niveau d'implantation des menhirs. Dessin C. Masserey.

Die Schichtenfolge beidseits von Menhir M 10. Die Schichten 3 und 4 sind aufgrund menschlicher Tätigkeit abgelagert; Schicht 4 entspricht der Errichtungszeit der Menhire.

L'ordine degli strati sui due lati del menhir M 10. Gli strati 3 e 4 sono dovuti a attività umane; lo strato 4 corrisponde al momento d'erezione dei menhiri.

térieures aux deux niveaux archéologiques repérés. Une autre est antérieure. Ces coulées ont érodé leur lieu de passage en formant des chenaux, qu'ils ont ensuite comblé de matériaux hétéroclites (argiles, limons, graviers, cailloutis, blocs). Cette action destructrice a épargné la zone médiane de l'alignement. Son effet est repérable à l'extrémité orientale, où deux menhirs, en tous cas, ont été arrachés. Une autre coulée a emporté le terrain situé au nord-ouest des menhirs.

Stratigraphie dans le voisinage des menhirs (fig. 4): description des couches (de bas en haut)

Couche 7: Ce niveau est un mélange de matériaux divers, disposés sans tri aucun. Eléments hétéroclites de taille variable: blocs (40 cm à 10 cm), galets, cailloutis, graviers, matrice limoneuse-sableuse gris-ocre; présence d'argile sous les blocs. Cette couche correspond à un chenal ou coulée qui a arasé les dépôts déjà en place, puis qui a redéposé un matériau hétérogène. Elle a été observée à l'ouest du chantier, de part et d'autre des menhirs.

Couche 6: Niveau de limon ocre, pur à sableux, irrégulièrement présent. Au nord des menhirs il est discontinu, au sud non, son épaisseur y est plus importante. Quelques blocs isolés sont présents. Au pied des menhirs 1 à 10, au sud de l'alignement, les énormes blocs de calage sont pris dans ce limon. Une petite passée charbonneuse est à mentionner au sud du menhir 8, ainsi que parfois un petit lit de gravillons.

Couche 5: Niveau de cailloutis compact, à matrice sableuse-graveleuse parfois limoneuse, de couleur brun. Il est assez imbriqué dans le niveau sus-jacent (C 4) dont il forme peut-être la base à la suite de décantation. A nouveau ce niveau est discontinu au nord de l'alignement, on y note la présence de petites lentilles de limon argileux.

Couche 4: Niveau anthropique de limon violacé riche en gravillons roulés et brisés et en cailloutis. Son sommet est marqué par un horizon de galets et dalles posés à plat. Le matériel y est très fragmenté: les charbons de bois sont sous forme de paillettes, la céramique rare, en petits tessons.

Cette couche se subdivise à l'est du chantier en un niveau supérieur, 4 a, limoneux avec peu

d'éléments grossiers et en un niveau inférieur, 4 b, nettement caillouteux et gravillonneux.

Cette couche 4, qu'on retrouve partout au voisinage des menhirs, s'étend au maximum à 10 mètres au sud de ceux-ci; ensuite elle disparaît, interrompue progressivement par un chenal postérieur. Elle accuse un pendage nord-est, sud-ouest.

Tous les fossés de menhir débutent à ce niveau et sont scellés par les niveaux sus-jacents.

On a donc considéré le sommet des couches 4, comme le niveau de construction de l'alignement.

Couche 3: Il s'agit d'une série de dépôts limoneux se terminant en biseau sur la couche 4, au pendage nord-est, sud-ouest et dont le nombre augmente au sud de l'alignement.

3 f: niveau limoneux ocre, scellant en général les fossés d'implantation. - Il n'existe pas au nord des menhirs.

3 e: niveau limoneux, parfois sableux, ocre, avec quelques charbons de bois. Il est séparé du précédent par un lit de gravillons. - Il n'existe pas au nord-est des menhirs.

3 d: niveau anthropique limoneux brun, avec quelques cailloux épars. Les graviers et cailloutis sont plus denses vers l'est. Le charbon de bois est relativement abondant.

Ce deuxième niveau d'occupation prend toute son importance dans la moitié orientale du chantier (menhir 1 à 10), où l'abondance relative de tessons céramiques bien cuits, non roulés nous le fait attribuer au Bronze ancien des "Roseaux".

3 c: niveau limoneux sableux ocre, contenant de rares charbons de bois.

3 b: fort niveau de gravillons.

3 a: niveau limoneux ocre.

Couche 2: Cette couche regroupe tous les niveaux supérieurs, non observés étant donné l'état de destruction du site au moment de notre intervention. Nous avons appelé 2 b, le remplissage constitué par le chenal recoupant le site à l'est de l'alignement.

Couche 1: humus, non observé.

Le Monument (fig. 6)

C'est surtout par la disposition de ses vingt-quatre éléments que le monument mégalithique de Lutry est exceptionnel, unique dans nos régions. Sa forme générale est une sorte de ligne orientée NW-SE, d'une vingtaine de mètres de long, dont le tiers ouest (dès M 11) est légèrement incurvé au sud.

La courbure amorce un retour de l'alignement, laissant suggérer une volonté de fermer la portion de terrain située au sud des menhirs.

L'alignement se poursuit à l'ouest par un descrecendo bien marqué du format des menhirs.

Les menhirs sont accolés, allant même jusqu'à s'appuyer les uns sur les autres (M 1-2-3, M 4-5, M 6-7-8-9, M 12-13-14-15).

Trois menhirs manifestent leur présence dans l'alignement par leur empreinte seulement, M 22, 23, 24, à l'extrémité orientale:

M 22: Un fragment de la base du menhir était encore en place, nous l'avons découvert, brisé, au niveau de ses pierres de calage.

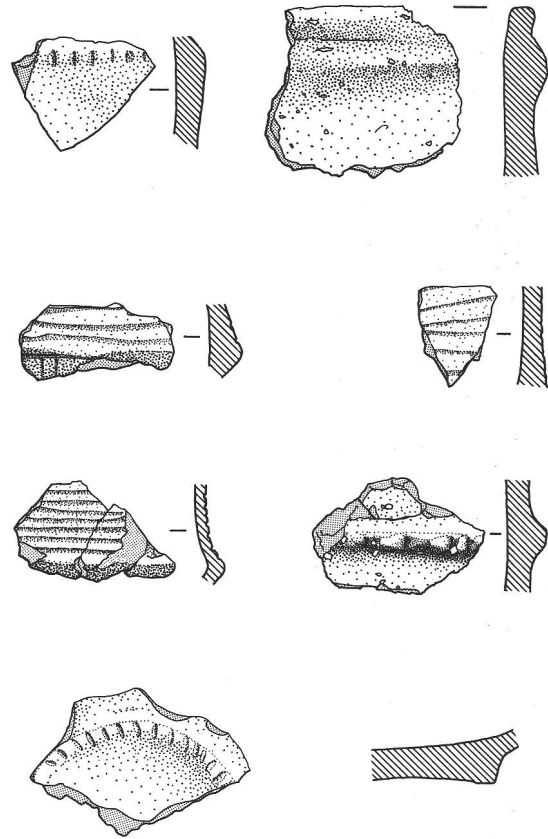
M 23: à son emplacement subsistait une dépression allongée remplie de limon postérieur à la couche 4. Ces deux blocs ont été cassés et arrachés par les flots qui ont formé le chenal oriental. L'emplacement du M24 était marqué par un espace compris entre les menhirs 10 et 11 ou une cuvette bordée de pierres de calage déterminait le fossé d'implantation du menhir disparu.

On peut donc admettre que l'alignement est ininterrompu entre les menhirs 23 (à l'est) et 21 (à l'ouest).

Deux menhirs se sont brisés à des époques anciennes, les M 4 et M 9, les fragments gisent à peu de distance, au sud et au nord de l'alignement.

Nous reconnaissons dans l'arrangement l'expression d'un certain rythme, le M 6 en est le point fort de par sa position et ses dimensions³. De part et d'autre sont disposés des blocs de bonnes dimensions, mais ils sont moins imposants que le colosse central. Quatre sont conservés à l'est, trois à l'ouest, auxquels on peut ajouter le M 24, disparu, de taille proche à celle des M 9 ou M 10, à en juger par le fossé d'implanta-

fig. 5
 Lutry 1984, céramique provenant de
 la couche 3d: Bronze ancien, type
 Morges-les-Roseaux. Ech. 1:2.
 Dessin D. Sierro.
 Keramik der frühen Bronzezeit (Typ
 Morges-les-Roseaux) aus Schicht
 3d.
 Ceramica del bronzo iniziale (tipo
 Morges-les-Roseaux), strato 3d.



tion (dimension et calage encore en place).

A l'autre extrémité de l'alignement, à l'est, on pressent une continuation, attestée par la présence des deux menhirs arrachés, M 22 et 23, dont les vestiges parlent en faveur de blocs de relativement petite taille (cf. M 11 et M 12). Au-delà, nos investigations ont mis au jour le chenal oriental (postérieur aux dépôts des couches 3) dont l'axe est Nord-Sud à cet endroit. Il est possible que les flots aient pu se frayer un passage en l'absence de menhirs supplémentaires, ou, que la présence de petites pierres dressées n'aient pas retenu l'expansion, alors qu'ailleurs, les blocs M 1 à M 10, ont fonctionné comme barrage.

Deux menhirs de petite taille sont placés dans le groupe des grands individus (M 1 à M 10), il s'agit de M 2 et M 7. Ils ne peuvent être vus que si l'observateur se poste côté lac. Le premier est une dalle étroite plantée à la jointure des M 1 et M 3. Son aspect et ses dimensions diffèrent du reste des menhirs, néanmoins, le fait qu'il émerge nettement de la couche 4 nous le fait considérer comme appartenant à l'alignement et non comme un bloc de calage. Le M 7, par contre ne présente aucune équivoque. Placé entre les M 6 et M 8, à la droite du premier, il a une forme nette de stèle. En outre, il est la réplique réduite du M 5, tant du point de vue de la forme que de la nature de la pierre. Dans le même ordre d'idée, les menhirs 9 et 10 sont issus d'un même bloc qui a été scindé en deux.

Le niveau d'implantation est le même pour tous les menhirs, il correspond à un épisode de l'histoire du lieu, qui a son reflet dans la couche 4 de la stratigraphie.

Les menhirs sont enfoncés dans le sol au 1/5 ou 1/6 de leur hauteur totale,

proportion classique dans les mégalithes.

Pour les plus gros (M 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10) les fossés d'implantation sont en général plus étendus au sud qu'au nord. Ils sont en partie remplis de blocs aux contours arrondis, trouvés sur place (fig. 7).

Les menhirs, dont la nature des roches est de calcaire (12 individus), de grès (10 individus) et de gneiss (1 individu), sont d'anciens blocs erratiques provenant des affleurements des moraines voisines.

Un certain nombre ont subis des dégâts causés par les godets des machines. Ils en ont abîmés le sommet, la forme générale des blocs est cependant restée perceptible.

La plupart des menhirs portent les traces d'un travail de débitage des côtés, de bouchardage, qui a eu pour effet d'arrondir la partie supérieure figurant ainsi les épaules et de leur conférer les proportions de trapèze dont le petit côté est en terre. La base est, pour la majorité des pièces, taillée en biseau d'un côté. Malheureusement, de nombreux menhirs ont perdu leur surface d'origine, qui s'est desquamée avec le temps; une exception pourtant, le menhir 3 comporte de nettes traces de piquetage sur sa face sud⁴.

Il ressort que ces menhirs sont de véritables stèles, à l'allure anthropomorphe.

Élément de datation, la céramique

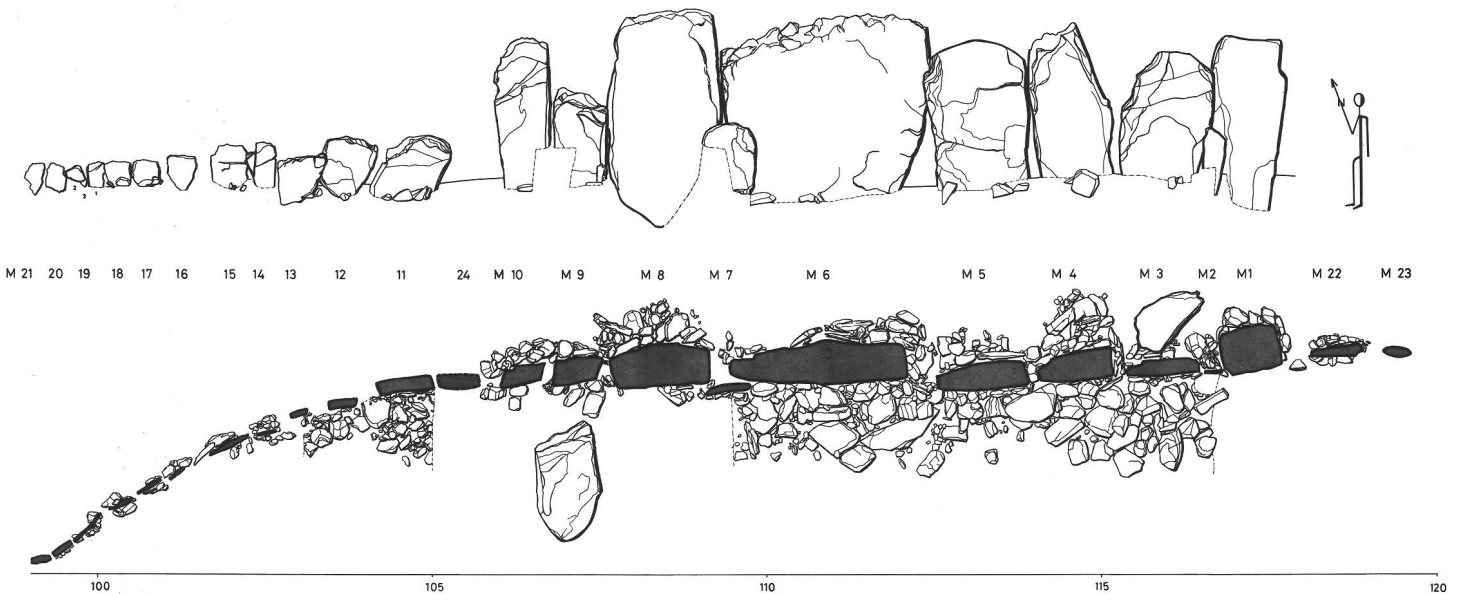
C'est sur la base de la typologie céramique que nous pouvons attribuer la réoccupation du site (C 3 d) à la période du Bronze ancien de type Roseaux. Ce niveau a livré un ensemble assez homogène, comprenant de la céramique grossière décorée de cordons et mamelons, ainsi que de la céramique fine, dont les tessons appartiennent à des petites tasses du type Morges les Roseaux (fig. 5).

Aucun élément bien caractéristique n'a été repéré dans la couche 4⁵.

Considérations générales

Nous avons livré dans cette relation les premiers résultats d'une fouille de sauvetage. L'étude du site n'a pas encore été menée à bien. Face à une découverte de ce genre les questions sont nombreuses, nous voulons ici résumer les objectifs poursuivis au cours du travail de terrain, donc, l'optique dans laquelle nous avons récolté l'information.

fig. 6
 Plan et élévation sud de l'alignement
 des menhirs. Les blocs de calage
 sont très présents au sud du
 monument. Le petit personnage
 mesure 1,70 m. Dessin W. Bianchetti.
 Plan und Aufsicht (von Süden) der
 Menhire.
 Piano e vista (da sud) dei menhiri.



Objectifs chronologiques:

- Déterminer la période de construction du monument
- Existe-il une relation synchronique entre les menhirs? (peut-on distinguer différentes phases de construction; peut-on établir un ordre dans la mise en place des dalles?).
- Dater la couche 4.
- Dater la couche 3 d.

Objectifs stratigraphiques:

- Nature et histoire des sédiments.
- Place occupée par les dépôts du site dans le contexte plus général de l'histoire quaternaire des rives du Léman (peut-on contribuer à la connaissance du subboréal dans la région lémanique?).

Objectifs techniques:

- Définir le procédé de mise en place des menhirs (a-t-il été le même pour l'ensemble des dalles?).
- Fixer l'architecture du monument (être capable de reconstituer le monument; l'alignement est-il complet dans son état actuel?).
- Donner une première approximation du travail de bouchardage effectué sur les dalles.

Objectifs fonctionnels:

- Préciser la nature des occupations des couches 4 et 3 d (sommes-nous en présence d'un site culturel, domestique; existe-t-il des traces rituelles; peut-on appréhender la signification de ces pierres dressées?).

De nombreuses interrogations font suite à ces objectifs primaires. Il faut replacer le site de Lutry dans le cadre des découvertes régionales. Enrichissant la liste des nombreux menhirs isolés du pied du Jura, des ensembles mégalithiques ont été découverts tous les dix ans, depuis les années soixante.

En 1964, à Sion au chemin des Collines, puis au Petit-Chasseur, on mettait au jour un alignement de menhirs et tout un complexe mégalithique funéraire, dont l'occupation était attestée du Néolithique final au Bronze ancien⁶. En janvier 1975, on identifiait les menhirs couchés de la baie de Clendy à Yverdon (Promenade des Anglais). La disposition théâtrale de plusieurs groupes, dans lesquels les blocs sont alignés, leur donne un caractère culturel⁷. Et enfin, on exhumait en 1984 le monument de Lutry. Sans entrer dans des considérations très synthétiques, il apparaît que dans les trois cas nous sommes en présence de stèles au caractère anthropomorphe marqué. Les menhirs des trois groupes présentent de nettes traces de façonnage, ce qui en fait de vraies sculptures, qu'on a voulu individualiser en leur donnant une silhouette humaine reconnaissable, en tirant parfois par-

ti des formes primitives des blocs. Les menhirs d'Yverdon et de Lutry sont en outre très proches de la rive d'un lac, à l'image de certains grands ensembles mégalithiques de l'ouest européen.

Ce type de réalisation mégalithique, hormis sa signification culturelle encore assez hermétique, est aussi révélateur d'une évolution des sociétés. Leur construction a nécessité l'investissement d'un groupe de personnes réunies autour d'un idéal commun. C'est une époque, pour laquelle on a la preuve maintenant, par les sépultures, que certaines personnalités émergent du groupe.

On peut donc se demander quelles relations existent entre les trois centres de Suisse romande et, dans un contexte plus général, quelle place occupe l'édifice de Lutry dans le vaste courant mégalithique qui s'est manifesté entre le Néolithique moyen et le Bronze ancien, principalement sur la façade atlantique de l'Europe.

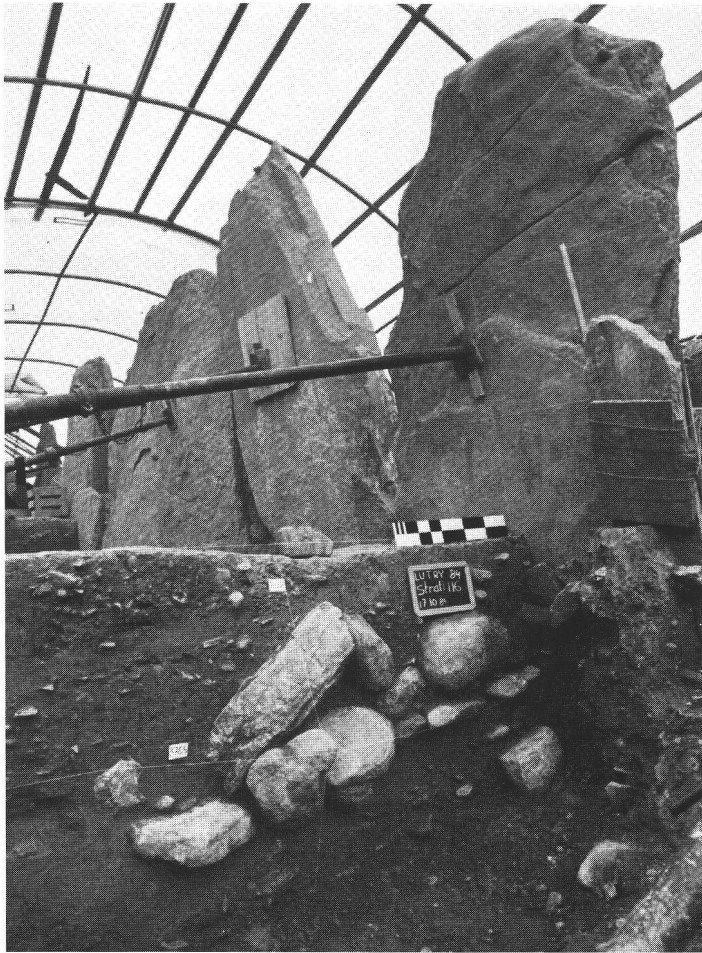


fig. 7
Menhir 3 et blocs de calage au sud
de l'alignement. Photo L. Flutsch.
Menhir M 3 mit den ihn stützenden
Steinen.
Il menhir M 3 e le pietre che lo
sostengono.

- 1 Les menhirs ont été prélevés et stockés au cimetière de Lutry, lieu prédestiné, s'il en est, en attendant d'être replacés sur le lieu de leur découverte, qui devrait être aménagée en promenade archéologique; le projet est en cours d'étude.
- 2 Michel Gratier, professeur au laboratoire de pédologie de l'EPFL.
- 3 Lorsque les pelles mécaniques ont déblayé le terrain, D. Weidmann, archéologue cantonal, a observé une partie du sommet du M 6 tombé dans l'antiquité, brisé en de nombreux fragments; il en estime la hauteur perdue à 1,5 m. au moins.
- 4 L'étude des surfaces et des éventuelles gravures n'a pas encore été faite, cette étape interviendra dans le courant du printemps 1985.
- 5 Nous attendons les résultats des datations C 14 du Centre de Recherche Géodynamique de Thonon.
- 6 O.-J. Bocksberger, Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Cahiers d'archéologie romande 6,7(1976) et 13,14(1978). O.-J. Bocksberger et D. Weidmann, Découverte à Sion d'un groupe de menhirs, formant un alignement ou un cromlech. La Suisse Primitive 28,1964,89ss.
- 7 J. Vital et J.-L. Voruz, Une nouvelle stratigraphie holocène à Yverdon. Bull.Soc.Vaudoise des Sciences Naturelles 77,1984. D. Weidmann, Yverdon-les-Bains, Menhirs préhistoriques. ASSPA 65, 1983, 254 ff.

Die Menhire aus Lutry VD

Nordwestlich des mittelalterlichen Städtchens Lutry kamen im Herbst des vergangenen Jahres 24 Menhire in situ zutage. Die zugehauenen und aufgerichteten Blöcke bilden ein »Alignement«. Die grössten Menhire sind bis zu etwa 13 Tonnen schwer.

Die Stratigraphie und zugehörige Funde zeigen, dass diese Menhire in der frühen Bronzezeit (Horizont Morges-les-Roseaux) errichtet worden sind.

Eine weiterführende Auswertung wird nach Abschluss der archäologischen und naturwissenschaftlichen Analysen möglich sein.

I menhiri di Lutry VD

A nord-est di Lutry sono stati scoperti in autunno scorso 24 menhiri in situ. Le pietre lavorate e drizzate sono in linea e le più grandi pesano circa 13 tonnellate.

La stratigrafia e oggetti che li accompagnano dimostrano, che questi menhiri sono stati eretti nel bronzo iniziale (orizzonte Morges-les-Roseaux). Altre conclusioni saranno possibili dopo gli studi archeologici e le analisi scientifiche. S.S.

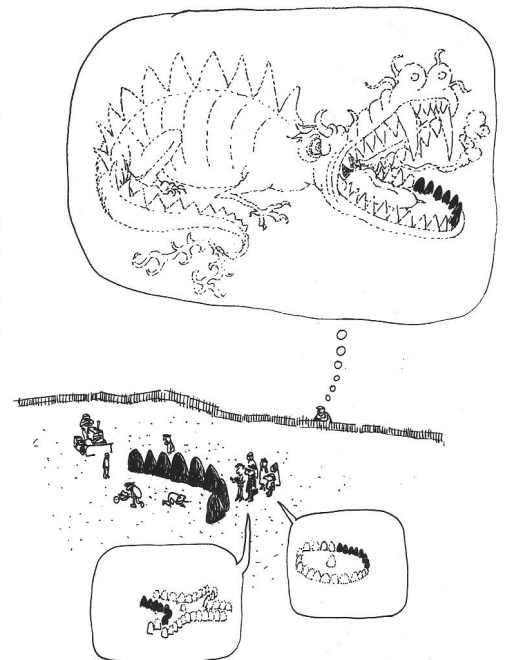


fig. 8
Lutry 1984. Dessin E. Teyssiere.
Verschiedene Erklärungsversuche...
Vari tentativi di spiegazione...